

Mémoire historique

5 Décembre

Approbation définitive des Constitutions (5 Décembre 1923)

En juillet 1923, nos Constitutions furent définitivement approuvées, adaptées au nouveau Code de Droit Canonique, promulgué par Benoît XV, comme le montrent les actes du Conseil Général du 24 juillet de la même année. Seule la signature du Pape manquait.

Ce dernier acte eut lieu le 5 décembre 1923. Les Constitutions furent imprimées l'année suivante à Louvain et promulguées le 27 juin 1924, jour de la fête du Sacré-Cœur. Dans son journal, le P. Dehon écrit : « 5 Décembre : le Saint-Père a signé l'approbation définitive de nos Constitutions. C'est le résultat de 45 ans d'efforts et de travail au milieu de mille difficultés et contradictions »¹.

Et de nouveau, en Mai 1924, il écrivait : « Nos Constitutions ont été imprimées, je les promulguerai. C'est le résultat de près d'un demi-siècle de travail pour organiser la Congrégation. C'est Notre Seigneur qui a tout fait pour le travail, j'étais un obstacle et plusieurs fois j'ai tout mis en danger. Je récite le Miserere tous les jours »².

Pensée du Père Dehon : « Nos nouvelles Constitutions vont entrer en vigueur. Le St. Siège n'a rien changé aux premières pages qui indiquent le but et l'esprit de l'œuvre. C'est que l'Église estime que le fondateur a grâce pour déterminer cela. Il reçoit de N.S. les lumières nécessaires. La fondation se fait par l'inspiration divine »³.

Prière de louange : "Te Deum"

« À Dieu, notre louange ! Seigneur, nous te glorifions
À toi, Père éternel, la terre entière te vénère.
À toi les anges et toutes les puissances d'en haut
À toi tous les esprits bienheureux
Redisent sans cesse :
Saint ! Saint ! Saint !
Le Seigneur, Dieu de l'univers ;
le ciel et la terre sont remplis de ta gloire.
Le chœur glorieux des Apôtres, les prophètes, l'armée des martyrs
chantent ta gloire ;
Par toute la terre, la Sainte Église confesse,
Ô Père, ton infinie majesté ;

¹ NQT 44/136.

² NQT 44/144.

³ NQT 44/149.

Ton adorable et unique vrai Fils ;
Avec le Saint-Esprit consolateur.
Ô Christ, tu es le roi de gloire.
Tu es le Fils éternel du Père.
Pour libérer l'humanité, tu t'es fait homme,
ne dédaignant pas le corps de la Vierge.
Toi, vainqueur de la mort,
tu ouvres aux croyants le Royaume des cieux ;
Tu sièges à la droite de Dieu, dans la gloire du Père.
Nous croyons que tu es le juge qui doit venir.
Daigne alors secourir tes serviteurs que tu as rachetés par ton précieux sang.
Fais qu'ils soient au nombre de tes saints, dans la gloire éternelle.
Sauve ton peuple, Seigneur, et bénis ton héritage.
Sois leur guide et conduis-les sur le chemin d'éternité.
Chaque jour, nous te bénissons
Nous louons ton nom à jamais,
et dans les siècles des siècles.
Daigne, Seigneur, veiller sur nous
et nous garder de tout péché.
Aie pitié de nous, Seigneur, aie pitié de nous.
Que ta miséricorde,
Seigneur, soit sur nous, puisque tu es notre espoir
Tu es, Seigneur, mon espérance ;
jamais je ne serai déçu. »